

CHALLENGE DES MONOS – DUNLOP - 2018

Bulletin d'Inscription

à retourner à :

Cécile L'HUILLIER – 3 rue de Beauregard – PORT D'ATELIER – 70160 AMANCE

Dunlop et l'association CM2 qui gère le « Challenge des Monos » mettent en place pour la saison 2018 un système de prime de roulage pour les pilotes qui seront chaussés en Dunlop.

Les pilotes enregistrés marqueront des points en fonction de leur classement à la fin de chaque course. En fin de saison, les 4 pilotes du Mono 2 et les 6 pilotes du Supermono ayant marqué le plus de points au total de la saison dans leur catégorie respective recevront une prime de la part de Dunlop.

NOM :

PRENOM :

N° de Course :

Je soussigné,, souhaite participer au Challenge des Monos - Dunlop 2018.

Je m'engage à chauffer ma moto avec des pneumatiques Dunlop durant les épreuves du Challenge des Monos 2018 (essais qualificatifs et courses) et je m'engage également à apposer sur ma moto les stickers fournis par l'organisateur.

Fait à, le

SIGNATURE